

SELARL DONIOL
Huissier de Justice
8 rue de souilly
77410 CLAYE SOUILLY
Tél : 01.60.26.00.35
Constat : 06.76.93.08.17
CCP PARIS 8955-09 K

selarl-doniol@orange.fr

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION DES LIEUX

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS et le VINGT NEUF JUIN

Je, Stéphane DONIOL, Huissier de Justice au sein de la SELARL DONIOL, en résidence au 8 Rue de Souilly 77410 CLAYE SOUILLY, soussigné

A :

Où étant et parlant à comme il est dit en fin d'acte

A LA DEMANDE DE

SELARLU MARTIN représentée par Maître Pierre MARTIN, Mandataire Liquidateur de la
inscrite au registre du commerce et des sociétés de LYON sous le numéro dont le siège
social est situé , agissant poursuites et diligences de
son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège social

Élisant domicile en mon étude,

Ayant pour avocat constitué Maître Florence CHARVOLIN , avocat au barreau de LYON demeurant Immeuble
le Britannia Bâtiment A 20 boulevard Eugène Deruelle à LYON (69003) , laquelle constitution emporte élection
de domicile en son cabinet.

AGISSANT A L'ENCONTRE DE

Où étant et parlant à comme il est dit en fin d'acte

EN VERTU :

D'une REQUETE et une ORDONNANCE rendue par la Chambre des Procédures Collectives du Tribunal
Judiciaire de Lyon en date du 23 mars 2023.

1°) La description de l'immeuble :

Situation et désignation de l'immeuble :

Lot numéro vingt-huit (28) : un emplacement de stationnement couvert n° 79 situé au rez de chaussée du
bâtiment B.

L'accès de ce lot s'effectue par la propriété voisine cadastrée section AB n° 21 par l'aire de manœuvre et de
stationnement extérieur et par le lot 53.

Avec les deux millièmes (2/1000 èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Et les deux/trois cent vingt quatrièmes (2/234èmes) des parties communes particulières.

Lot numéro cinquante-trois (53) : un emplacement de stationnement non couvert n° 78.

L'accès de ce lot s'effectue par la propriété voisine cadastrée section AB n° 21 par l'aire de manœuvre et de

**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE**
EXPEDITION



stationnement extérieur et par le lot 53.

Avec les deux millièmes (2/1000 èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.
Etant précisé que les lots n° 28 et 53 sont indissociables et ne peuvent être vendus séparément.

Lot numéro trente et un (31) : un emplacement de stationnement couvert n° 85 situé au rez de chaussée du bâtiment B.

L'accès de ce lot s'effectue par la propriété voisine cadastrée section AB n°21 par l'aire de manœuvre et de stationnement extérieur et par le lot 56.

Avec les trois millièmes (3/1000 èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.
Et les trois/trois cent vingt quatrièmes (3/324 èmes) des parties communes particulières.

Lot numéro cinquante-six (56) : un emplacement de stationnement non couvert n° 82.

L'accès de ce lot s'effectue par la propriété voisine cadastrée section AB n° 21 par l'aire de manœuvre et de stationnement extérieur et par le lot 53.

Avec les deux millièmes (2/1000 èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Etant précisé que les lots n° 31 et 56 sont indissociables et ne peuvent être vendus séparément.

Lot numéro trente-six (36) : dans le bâtiment P1 un emplacement de stationnement n° 5 et 6 situé au sous-sol du bâtiment P.

L'accès de ce lot s'effectue par l'aire de manœuvre et de stationnement sous-sol du bâtiment P.

Avec les six millièmes (6/1000 èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.3

Et les six/soixante sixièmes (6/66 èmes) des parties communes particulières.

Lot numéro trente-sept (37) : Dans le bâtiment P1 un emplacement de stationnement n° 7 et 8 situé au sous-sol du bâtiment P.

L'accès de ce lot s'effectue par l'aire de manœuvre et de stationnement sous-sol du bâtiment P.

Avec les six millièmes (6/1000 èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Et les six/soixante sixième (6/66 èmes) des parties communes particulières.

Origine de propriété

La est propriétaire du bien ci-dessus désigné pour l'avoir acquis selon acte authentique en date du 31 mai 2010 reçu par Maître Antoine CARBONNAUX, Notaire Associé de la SCP « Christine ADRIANI-RICQ & Antoine CARBONNAUX », titulaire d'un office notarial à Dammartin en Goele 103 rue du Général de Gaulle, dont une copie authentique a été publiée au SPF de MEAUX le 22 juillet 2010 volume P 7748.

L'état descriptif de division et règlement de copropriété a été établi par Maître Antoine CARBONNAUX, Notaire Associé de la SCP « Christine ADRIANI-RICQ & Antoine CARBONNAUX », titulaire d'un office notarial à Dammartin en Goele 103 rue du Général de Gaulle, selon acte du 29 octobre 2010, dont une copie authentique a été publiée au SPF de MEAUX le 17 novembre 2010 volume 2010 P 12429.

Description des lots :

Lots 28 et 53 : ces lots sont accessibles par le 5-7 rue Saint Jean à Dammartin en Goele (77230) par une porte à ouverture automatique en panne lors de mon intervention.

La place 78 correspond à une place non couverte avec numéro peint au sol.

La place 79 non matérialisée au sol est présumée être la place couverte sous l'immeuble située dans le prolongement de la place 78 avec véhicule stationné sur cette place 79.

Lots 31 et 56 : ces lots sont accessibles par le 5-7 rue Saint Jean à Dammartin en Goele (77230) par une porte à ouverture automatique en panne lors de mon intervention.

La place 82 correspond à une place non couverte avec numéro peint au sol.

La place 85 non matérialisée au sol est présumée être la place couverte sous l'immeuble située dans le prolongement de la place 84.

Lot 36 : ce lot situé au sous-sol est accessible par l'accès au sous-sol au numéro 21 de la rue du Jeu de l'Arc à Dammartin en Goele (77230).

Les places 5 et 6 sont situées au fond du sous-sol à gauche.

La place 5 est la première place en arrivant le long du mur et la place 6 se trouve dans la continuité de la place 5.

Lot 37 : ce lot situé au sous-sol est accessible par l'accès au sous-sol au numéro 21 de la rue du Jeu de l'Arc à Dammartin en Goele (77230).

Les places 7 et 8 sont situées au fond du sous-sol à gauche.

La place 7 est la première place en arrivant le long du mur et la place 8 se trouve dans la continuité de la place 7.

2°) Indication des conditions d'occupation :

Aucun véhicule n'était stationné sur la place 78, 82, présumé 85,5,6,7 et 8.

Un véhicule était stationné sur la place présumée 79.

3°) Le nom et l'adresse du syndic de copropriété les cas échéant :

Dans le hall d'entrée de l'immeuble permettant l'accès au parking en sous-sol, les coordonnées de la société JURIGEST 1 boulevard de la République à SAINT MARD (77230) était affiché sur un panneau d'information.

31 photographies sont jointes et annexées au présent procès-verbal.

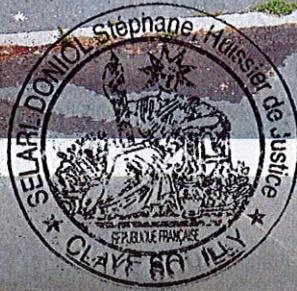


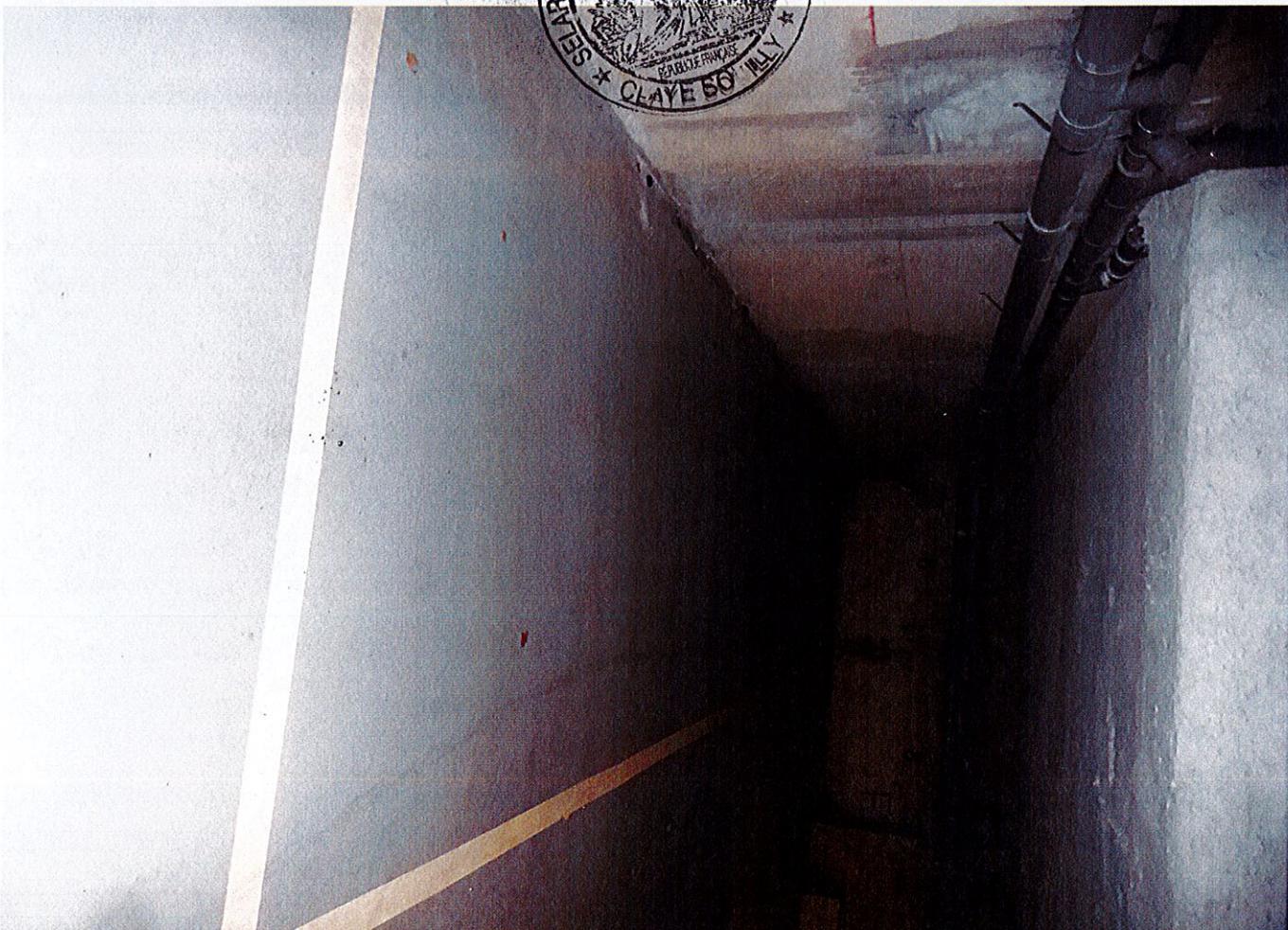
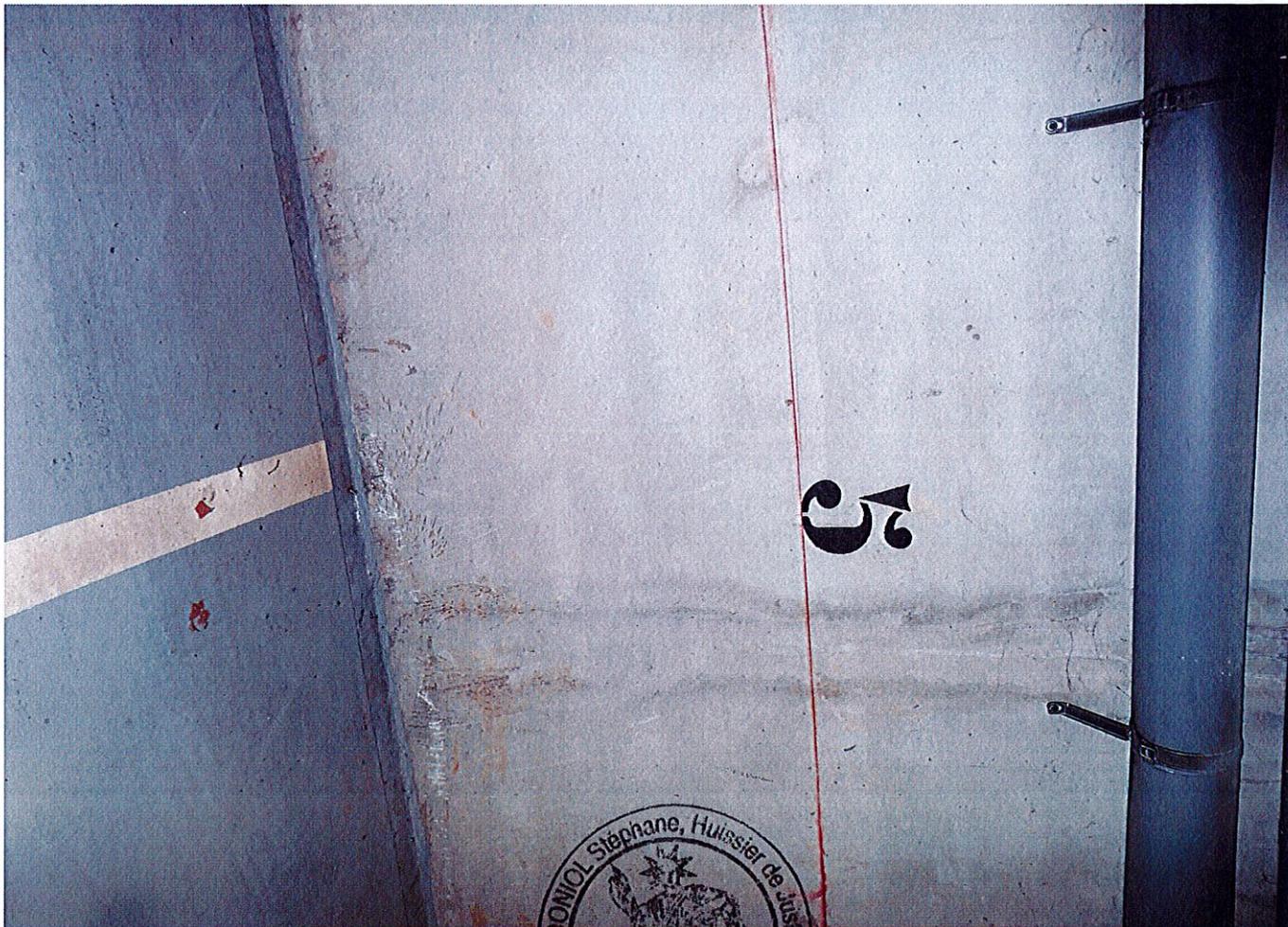




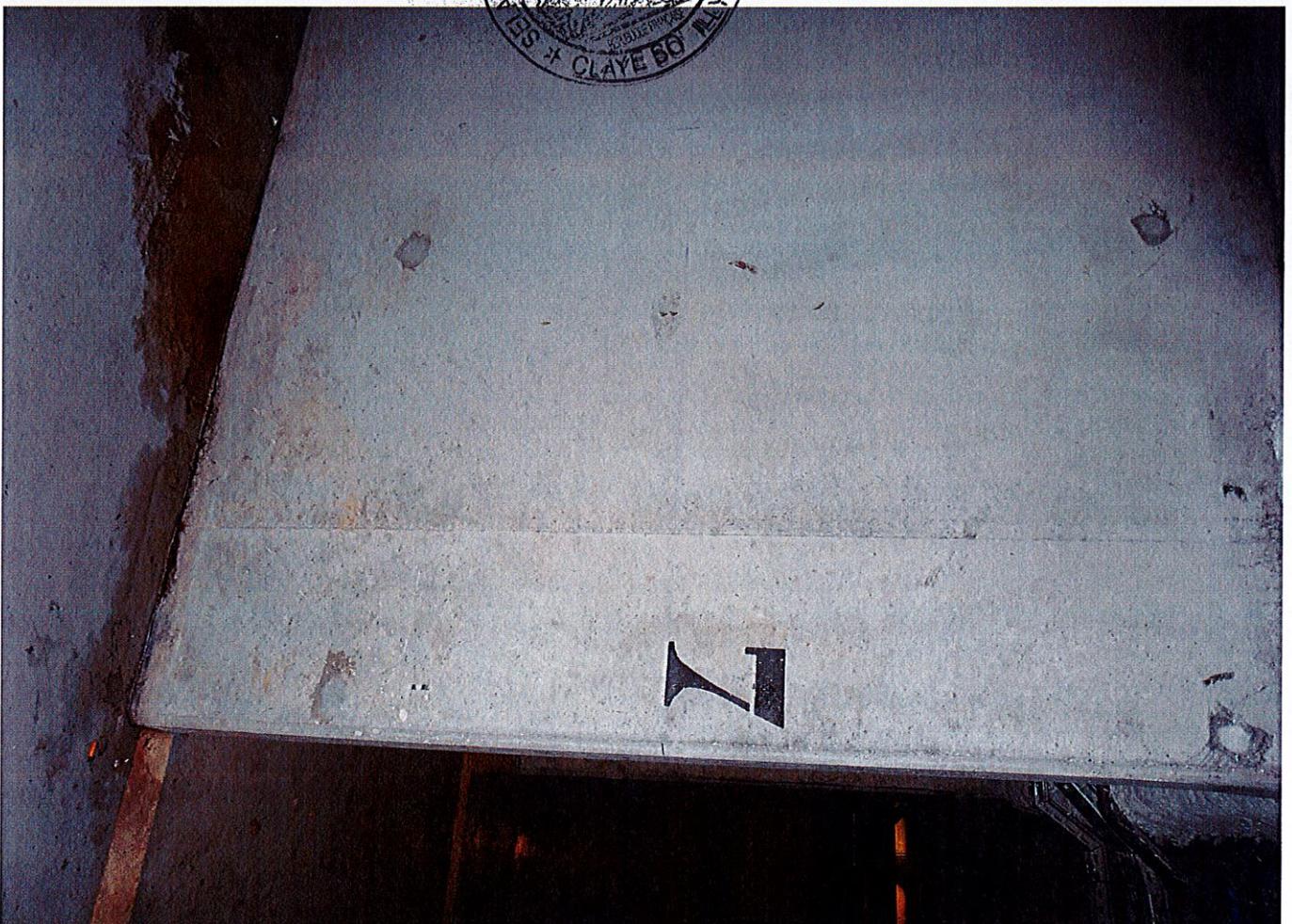






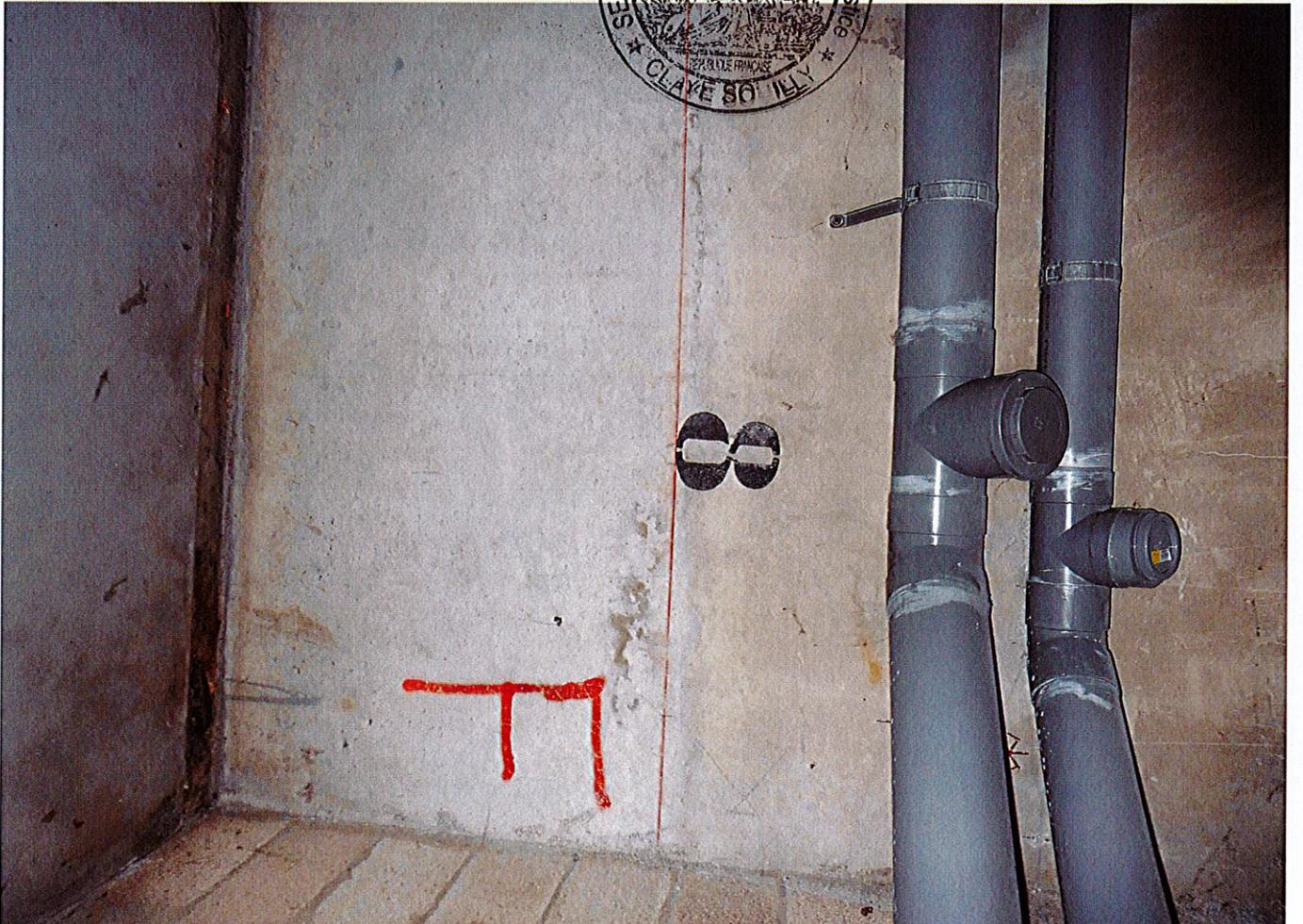








SELARI DOMOL Stéphan, Huissier de Justice
REPUBLIQUE FRANÇAISE
CLAVE 80 ILLY





SEBASTIEN DONICL, Huissier de Justice
CLAYES-BOISY



